



Déménagement

Déclaration de changement d'adresse

ACCÉDER À LA DÉMARCHE EN LIGNE

Les particuliers doivent informer la mairie de leur domicile de tout changement d'adresse même s'il s'agit d'un déménagement dans la même commune.

10 minutes



HÔTEL DE VILLE

Place de la République
54270 Essey-lès-Nancy

Se rendre en mairie

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
(fermeture à 16h30 le vendredi)
le samedi de 10h à 12h (état civil)

Horaires d'affluence